

**ÉCOPERFORMANCE**

**Contenu minimal attendu d’une étude d’opportunité préparatoire à la mise en place** **d’un système de management de l’énergie pour le volet Analyse – étude dans ÉcoPerformance**

**Prémisse pour l’acceptation de ce type d’étude**

Pour qu’une étude d’opportunité puisse être acceptable, il faut qu’elle vise la majorité d’un site, ou son ensemble. Une étude qui porterait simplement sur un équipement ou sur une petite section de l’usine ou de l’établissement ne serait pas recevable. Il faut que l’étude soit d’envergure et requise pour prévoir et bien cibler les investissements ultérieurs pour la mise en œuvre d’un système de management de l’énergie (SME), et non pas seulement un système informatisé de management de l’énergie (SIME).

Le rapport de l’étude doit contenir le contenu minimal décrit ci-dessous.

Un site certifié ISO 50001 ne peut pas recevoir de l’aide financière pour réaliser une étude d’opportunité préparatoire à la mise en place d’un système de management de l’énergie au volet Analyse puisque la certification impose une amélioration continue du SGE et de la performance énergétique.

**CONTENU MINIMAL**

1. **Sommaire**

### Explication brève du contenu de l’étude

1. **Stratégie de management de l’énergie**

### Décrivez la stratégie visée par l’étude d’opportunité : optimiser, se comparer, définir des cibles, estimer les dépenses, etc.

### Est-ce que la stratégie de déploiement du SGE consiste à combiner les nouvelles procédures à celles déjà en place, telles que celles issues de la norme ISO 90001, ou à d’autres systèmes en place? Ou bien à créer une nouvelle charte avec de nouvelles procédures?

1. **Description du site visé**

### Il faut bien décrire le site visé par l’étude d’opportunité. Il faut détailler ses activités générales et les produits fabriqués et indiquer dans quels volumes ils le sont, s’il y a lieu. Il pourrait s’agir d’un autre type d’établissement, par exemple dans le domaine des services. Il faut alors aussi bien décrire l’établissement (usages, superficies, etc.).

### Il faut indiquer si le site est assujetti ou non au Système québécois de plafonnement et d’échange de droits d’émission (SPEDE).

### Il faut également indiquer quelles sont les limites du périmètre de l’étude pour la mise en œuvre d’un SGE. Est-ce que ce seront les unités de production de chaleur, les procédés, les unités, l’ensemble de l’établissement, y compris les services d’approvisionnement? De plus, l’étude d’opportunité doit comporter une vision générale de l’établissement visé.

### Enfin, il faut indiquer s’il existe ou non une politique énergétique en vigueur sur le site visé.

1. **Évaluation de la situation globale selon dix critères**

### Procédez à l’évaluation de la situation globale en dix points pour le management de l’énergie et décrivez bien l’état de situation actuel de l’établissement, et ce, pour chacun des points ci‑dessous. Indiquez en outre comment l’équipe en est venue à cette évaluation ou estimation :

### Degré d’engagement actuel de la direction

### Planification de la consommation énergétique

### Organisation du management de l’énergie au sein de l’établissement (RH)

### Outils de suivi actuels. Indiquez la situation actuelle du système informatisé de management de l’énergie (SIGE) et décrivez ses faiblesses ou ses lacunes.

### Cibles de réduction

### Rapports en place pour communiquer la performance énergétique

### Méthodologie de financement (fonds réservés, charte de financement, etc.) des projets d’amélioration de la consommation énergétique

### Processus d’élaboration des projets d’amélioration (plan d’amélioration continue actuellement en place)

### Processus communicationnel sur la performance

### Formation des employés sur le management de l’énergie

### Fournissez le résultat de l’estimation sur 40 points.

### Définissez quel est l’objectif principal de l’étude d’opportunité (estimation des coûts, ressources, scénario de référence, consommation de référence du site, etc.).

1. **Détermination des écarts importants et priorités d’action**

### Au regard des résultats du point précédent, décrivez les priorités d’action et fournissez un ordonnancement et un calendrier possible d’actions. Notez que dans ÉcoPerformance, une période maximale de 24 mois est accordée pour les travaux et la rédaction du rapport final de mise en œuvre. Il faut donc que l’échéancier soit compatible avec ces délais.

1. **Revue de la consommation de référence du site**

### Décrivez les formes d’énergie utilisées sur le site, la quantité d’énergie consommée (GJ), le pourcentage et le prix moyen.

### Définissez la consommation de référence de toutes les formes d’énergie du site.

### Définissez également les principaux usages et indiquez les zones qui bénéficieront d’une amélioration du SGE à mettre en place ou à améliorer ainsi que les proportions des économies possibles, grâce à la mise en place du SGE.

1. **Plan d’investissement**

### Indiquez les ressources nécessaires pour procéder à la mise en place du SGE + SIGE :

### Ressources humaines requises;

### Temps requis (à l’interne et à l’externe comme les consultants, etc.) pour monter le calendrier de rapports et les différents rapports requis sur une base annuelle;

### Ressources matérielles requises (possibilité d’intégration à un système d’entreprise centralisé d’information);

### Production de rapports à élaborer ou à programmer;

### Mise en place de programmes de formation et de sensibilisation des employés;

### SIGE : sondes, programmation, nombre de points de mesurage, systèmes d’acquisition et de traitement des données, etc. Déterminez les meilleures technologies disponibles au regard du site et des composantes déjà sur le site (compatibilité technologique ou mise à jour technologique). Indiquez les modes d’évaluation des différents fournisseurs possibles et les choix optimaux pour le site.

### Montez des schémas conceptuels des systèmes d’information en place et démontrez les écarts avec la situation souhaitée. Déterminez les zones d’amélioration à travailler et suggérez les investissements requis pour combler les écarts. Présentez un schéma conceptuel du SIGE/SGÉ visé.

1. **Détermination des sources de financement et des subventions possibles**

### Établissez les cibles potentielles de réduction de la consommation énergétique (chiffres en dollars, en GJ par forme d’énergie et en réduction des émissions de GES).

### Quelles sont les économies potentielles qui découleront de la mise en œuvre du système de management de l’énergie? Fournissez vos hypothèses de calcul et d’estimation des bénéfices.

### Fournissez des « benchmarks » ou des comparables pour justifier les potentiels décrits.

1. **Estimation de la période de récupération de l’investissement liée à la mise en place du système de management de l’énergie avec ou sans subvention**
2. **Recommandations à la suite de l’étude d’opportunité**